

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 08984 Numéro SIREN : 828 954 040 Nom ou dénomination : 2P2

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2021 sous le numéro de dépôt 16316



2101633902



REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : 2P2

Numéro RCS : 828 954 040

Numéro Gestion : 2017B08984

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 103 R ORFILA
75020 PARIS

Numéro du Dépôt : 2021R016316 (2021 16339)

Date du Dépôt : 04/02/2021

- Type d'acte : Comptes de clôture de la liquidation

Date de l'acte : 06/01/2021

fait à Paris, le 4 février 2021

FEUILLE DE PRESENCE
DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE
CLOTURE DECOMPTES DE LIQUIDATION
Du 22 Janvier 2021

DE LA

SAS 2P2
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 103 Rue Orfila
75020 PARIS

Immatriculée au RCS Paris 828.954.040

L'associé
POCHARD Wladimir



L'associé
PETRESKI Blagoja



COMPTES DE CLOTURE DE LIQUIDATION
DU 22 Janvier 2021

ARRETES A LA DATE DE LA LIQUIDATION
DU 06 Janvier 2021

SAS 2P2
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 103 Rue Orfila
75020 PARIS

Immatriculée au RCS Paris 828.954.040

certifié conforme

1/ SITUATION BANCAIRE :

Deux comptes bancaires ouverts au nom de la SAS 2P2 auprès du LCL place Gambetta 75020 Paris

1/ compte 0000375827R27 présentant un solde positif de 736,00€

2/ compte 0000375883J20 présentant un solde positif de 928,00€

Soit un solde positif global pour les deux comptes de 1.664,€

2/TRESOR PUBLIC TVA :

La SAS 2P2 est en règle avec le trésor public, elle ne doit aucune somme au trésor public.

3/CAPITAL SOCIAL :

Monsieur PETRESKI Blagoja demeurant 3 bis rue Orfila 75020 Paris Né le 07/04/1963 à Kičevo (Yougoslavie) de nationalité macédonienne en qualité de liquidateur.

Possédant 50 actions sur 100 actions
Numérotées de 001 à 50

Monsieur POCHARD Wladimir demeurant 90 boulevard Ney 75018 Paris né le 16/09/1978 à Champigny sur marne (94 500) De nationalité française

Possédant 50 actions sur 100 actions
Numérotées de 51 à 100

SOIT UN TOTAL DE 100 ACTIONS
Sur les 100 actions composant le capital de la SAS 2P2

Après avoir fait les comptes de radiation, la SAS 2P2 est dans l'impossibilité de rembourser tout ou partie des sommes versées par les associés

4/ FACTURES EMISES RESTANT A ENCAISSER

La SAS 2P2 as deux factures de reliquat clients
ABD GESTION.....7000,00€ HT
ADVENIS.....2910,00€ HT

5/ FACTURES FOURNISSEURS RESTANT A PAYER

La SAS 2P2 as deux factures fournisseurs à régler
La plateforme du bâtiment.....1995,00€ HT
EUROP CARS.....1505,00€ HT

6/ PRO BTP

La SAS 2P2 est en règle de ses cotisations

7/ CONGES PAYES INTEMPERIES

La SAS 2P2 est en règle de ses cotisations

8/URSSAF

La SAS 2P2 est en règle de ses cotisations

9/CONTRAVENTIONS VEHICULES

Véhicule 1 CT-982-LA..... 796,00€
Véhicule 2 CW-502-NJ..... 868,00€

10/ SOLDE DE TOUT COMPTE Monsieur POCHARD

Indemnités de départ et dernier salaire + congés payés
de monsieur POCHARD.....6.410,00€

COMPTES DE CLOTURE DE LIQUIDATION
DU 22 Janvier 2021
ARRETES A LA DATE DE LA LIQUIDATION
DU 06 Janvier 2021

ACTIF

COMPTE BANCAIRE LCL + 1.664,00€
CAPITAL SOCIAL 1.000,00€
ABD GESTION (reliquat de chantier) 7.000,00€ HT
ADVENIS (reliquat chantier) 2.910,00€ HT

TOTAL ACTIF : 12.574,00€

PASSIF

REMBOURSEMENT CAPITAL SOCIAL..... 1.000, 00€
500€..... Monsieur PETRESKI Blagoja
500€..... Monsieur POCHARD Wladimir

Factures restant à régler
La plateforme du bâtiment.....1.995,00€ HT
EUROP CARS.....1.505,00€ HT

Indemnités de départ et dernier salaire + congés payés
de monsieur POCHARD.....6.410,00€

CONTRAVENTIONS VEHICULES

Véhicule 1 CT-982-LA.....796,00€
Véhicule 2 CW-502-NJ.....868,00€

TOTAL PASSIF..... 12.574,00€

A LA LECTURE DES COMPTES DE RADIATION ON PEUT CONSTATER QU'IL N'Y A NI BONI, NI
MALI.
Fait en 2 exemplaires originaux à Paris le 22 Janvier 2021.

Le liquidateur
PETRESKI Blagoja

certifié conforme à l'original



2101633901



REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : 2P2

Numéro RCS : 828 954 040

Numéro Gestion : 2017B08984

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 103 R ORFILA
75020 PARIS

Numéro du Dépôt : 2021R016316 (2021 16339)

Date du Dépôt : 04/02/2021

- Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Date de l'acte : 22/01/2021

Décision 1 : Clôture des opérations de liquidation

fait à Paris, le 4 février 2021

2017 308984

Pf 22/01/2021 DH

CB. 06/01/2021

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé

04 FEV. 2021

Sous le N° : R.016316

PROCES VERBAL DU 22 Janvier 2021
DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE
CLOTURE DE DISSOLUTION

SAS 2P2
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 103 Rue Orfila
75020 PARIS

Immatriculée au RCS Paris 828.954.040

Le 22 Janvier 2021 à 09H00 s'est tenu au siège de la SAS 2P2 au capital de 1000€, 103 rue Orfila 75020 Paris, l'assemblée générale extraordinaire de clôture de dissolution de la SAS 2P2

Les associés de la SAS 2P2 au capital de 1000€ RCS Paris 828.954.040 divisé en 100 actions de 10€ chacune, se sont réunis au dit siège 103 rue Orfila 75020 Paris sur convocation qui leur a été remise en main propre, contre émargement.

L'assemblée est présidée par Monsieur PETRESKI Blagoja demeurant 3 bis rue Orfila 75020 Paris né le 07/04/1963 à Kičevo (Yougoslavie) de nationalité macédonienne en qualité de liquidateur.

Sont présents :

Monsieur PETRESKI Blagoja demeurant 3 bis rue Orfila 75020 Paris Né le 07/04/1963 à Kičevo (Yougoslavie) de nationalité macédonienne en qualité de liquidateur.

Possédant 50 actions sur 100 actions
Numérotées de 001 à 50

Monsieur POCHARD Wladimir demeurant 90 boulevard Ney 75018 Paris né le 16/09/1978 à Champigny sur marne (94 500) De nationalité française

Possédant 50 actions sur 100 actions
Numérotées de 51 à 100

SOIT UN TOTAL DE 100 ACTIONS
Sur les 100 actions composant le capital de la
SAS 2P2

Soit au total 2 actionnaires présents totalisant 100 actions, pour une valeur initiale de 10€ l'action.

Le liquidateur constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président de la séance dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société
- Le rapport de la Présidence.
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée
- La feuille de présence.

Le président de séance déclare que les documents requis ont été remis aux associés 15 Jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration et déclarent la discussion ouverte.

Le liquidateur rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

1/ « Mise au vote de la clôture de dissolution de la SAS «2P2 » pour cause de difficultés persistantes, dues au confinement et aux suites financières du COVID 19 qui ont suivies et suivent encore à ce jour.

Il est demandé aux associés de se prononcer sur la clôture de dissolution de la SAS « 2P2 »

Le liquidateur déclare que les documents requis ont été remis aux associés 15 Jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.
Les associés lui donnent acte de cette déclaration et déclarent la discussion ouverte.

RESOLUTION N° 1 LECTURE DU RAPPORT DU LIQUIDATEUR

Le liquidateur, précise que cette SAS a eu une durée d'existence relativement éphémère avec un climat social et économique peu propice aux activités du bâtiment et compte tenu de la crise du COVID 19 latente qui a particulièrement affecté le secteur du bâtiment. La société traverse à ce jour et depuis quelques mois une période difficile pour cause de profit commerciaux pratiquement inexistantes due aux différents confinements qu'as entraîné la pandémie du Covid 19.

La SAS 2P2 n'ayant à ce jour pas de dette et étant à jour et en règle de ses cotisations fiscales, et sociales il est inutile selon les associés réunis ce soir, de prolonger l'existence de la SAS 2P2 au delà de ce jour 22 Janvier 2021.

L'ensemble de ces conditions réunies, la dissolution votée le 06 Janvier 2021, s'est imposée comme étant la meilleure solution.

La radiation étant la suite logique de cette procédure, nous demandons à l'assemblée réunie ce jour 22 Janvier 2021 de bien vouloir voter la clôture de dissolution après la lecture du rapport du liquidateur.

RESOLUTION N° 1 ADOPTÉE A LA MAJORITE DES VOIX

RESOLUTION N°2 PASSAGE AUX VOTES :

Le liquidateur met aux votes la clôture de liquidation de la SAS 2P2.

Pour cause de profit commerciaux pratiquement inexistantes, avec un climat social et économique peu propice aux activités du bâtiment et compte tenu de la crise du COVID 19 latente qui a particulièrement affecté le secteur du bâtiment. La société traverse à ce jour et depuis quelques mois une période difficile pour cause de profit commerciaux pratiquement inexistantes due aux différents confinements qu'as entraîné la pandémie du Covid 19.

Il est demandé aux associés de se prononcer sur la clôture de la liquidation de la SAS 2P2

RESOLUTION N° 2 ADOPTÉE A LA MAJORITE DES VOIX

RESOLUTION N°3 QUITUS POUR LA GESTION DU LIQUIDATEUR

La présente assemblée, après avoir entendu lecture du rapport financier et avoir eu une copie des comptes de clôture de liquidation, décide de donner quitus au liquidateur et ordonne la clôture des opérations relatives à la radiation à la date du 22 Janvier 2021.

RESOLUTION N° 3 ADOPTÉE A LA MAJORITE DES VOIX

RESOLUTION N°4 : DECHARGE DU MANDAT DONNE AU LIQUIDATEUR :

La présente assemblée, après avoir entendu lecture du rapport financier, avoir eu une copie des comptes de liquidation et avoir voté le quitus au liquidateur pour sa gestion, décharge le liquidateur Monsieur PETRESKI Blagoja de son mandat à dater de ce jour le 22 Janvier 2021.

RESOLUTION N°4 ADOPTÉE A LA MAJORITE DES VOIX

RESOLUTION N°5 : COMPTES DE CLOTURE ARRETÉS A LA DATE DE LA LIQUIDATION

La présente assemblée, après avoir eu une copie des comptes de liquidation, décide de l'acceptation et la clôture des comptes établis par le liquidateur le 22 Janvier 2021.
(Comptes arrêtés à la date du 06 Janvier 2021).

RESOLUTION N° 5 ADOPTÉE A LA MAJORITE DES VOIX

RÉSOLUTION N°6 : DATE DE LA RADIATION

La présente assemblée, décide que la date de la radiation sera fixée au 22 Janvier 2021.

RESOLUTION N° 6 ADOPTÉE A LA MAJORITE DES VOIX

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le liquidateur lève la séance à 11H00.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès verbal qui a été signé par les associés, et par le Liquidateur, Monsieur PETRESKI Blagoja

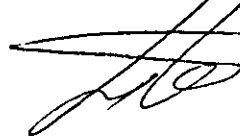
Il est joint à ce procès-verbal les comptes de clôture de liquidation en deux exemplaires, signés par le liquidateur.

Fait en 2 exemplaires originaux à Paris le 22 Janvier 2021.

Le liquidateur
PETRESKI Blagoja



L'associé
PETRESKI Blagoja



L'associé
POCHARD Wladimir



certifie conforme à l'original